passées principalement en formalités jusqu'au 12. que nous avons le Journal de la Diette déduit d'une maniere fort ample, & dont nous ne ferons pas usage, à cause de son étendue, mais plus encore à cause du peu d'importance des matieres qui jusques - la ont été mises sur le tapis, si l'on en excepte ce que le Roi y a fait proposer le 7., & qui est, de pourvoir à la paix, à la sureté & à l'abondance dans le Royaume, comme étans trois articles absolument nécessaires pour assurer à la Republique les avantages que Sa Maj. lui souhaite; ce qui cependant ne pourroit bien arriver si on ne se conformoit pas scrupuleusement à ce qui se trouve prescrit, par raport à la tenue des Diettes, dans les Constitutions de 1690., 1699.& 1736. Pour parvenit au but qu'on se propose, on parle d'augmenter les Troupes, de faire fleurir le Commerce, & de reprimer l'ufure.

On n'a plus de nouvelles de l'Amballadeur Turc qui devoit passer sur le territoire Polonois pour se rendre à la Cour de Russie, dépuis qu'il s'est retiré à Oczakow; mais celui de la Czarine qui va à Constantinople, arriva le 2. Septembre à Niemirosw, où il s'est arrêté jusqu'au 16. qu'il en est parti pour Bender, sous l'escorte d'un Détachement de Troupes de la Couronne.

II. Suede. A mesure que le tems sixé pour l'ouverture de la Diette approche, les partis qui se forment à cette occasion, ne négligent rien pour se rendre puissans; & les Ministres Etrangers employent tous les moyèns possibles pour augmenter le nombre des partisans de leurs Cours. Jusqu'ici il paroit que le partide